



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAONE

Vesoul, le 29 mai 2019

## **RN19 : FROTEY-LES-VESOUL 3 JUIN 2019 : REALISATION D'UN MUR ANTI-BRUIT**

**Les travaux de réalisation du mur anti-bruit le long de la RN 19 à Frotey-lès-Vesoul vont débuter le lundi 3 juin 2019.**

Ce projet d'un montant de 2,5 M€ financé à 60 % par l'État, 20 % par le département de la Haute-Saône et 20 % par la communauté d'agglomération de Vesoul, vise à atténuer le bruit pour les habitants du quartier du Sabot de Frotey-Les-Vesoul. Il s'agit d'un mur de 600 m de long et de 4 m de hauteur. Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, seront réalisés par l'entreprise Climent TP pour une durée estimée à 6 mois.

Pendant toute la durée du chantier, la vitesse sera limitée à 50 km/h et un radar de chantier sera installé afin de sécuriser ce chantier organisé sous circulation.

Les travaux seront réalisés en différentes phases :

- du lundi 3 juin au vendredi 7 juin : mise en place de la signalisation et des équipements de chantier, sous alternat de circulation ;
- du lundi 10 juin au jeudi 31 octobre : travaux de construction du mur anti-bruit, avec maintien des deux sens de circulation sur voies rétrécies ;
- du lundi 4 novembre au vendredi 8 novembre : remise en état de la signalisation, sous alternat de circulation.

Il est par ailleurs à noter que :

- du lundi 5 août au vendredi 16 août : les travaux entraîneront la coupure de la bretelle d'accès à la RN 57 de l'échangeur de Frotey-lès-Vesoul dans le sens de circulation Lure → Luxeuil. Des déviations locales seront mises en place ;
- du lundi 9 septembre au vendredi 13 septembre : la dépose d'une partie des équipements de chantier se fera sous alternat de circulation ;
- du lundi 9 septembre au vendredi 27 septembre : les soubassements du mur seront réalisés de nuit sous alternat de circulation par feux tricolores.

Ces dates sont susceptibles d'évolution en fonction des conditions météorologiques et des aléas éventuels de chantier.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier, la Préfecture remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur le linéaire du chantier et les déviations.**

*Contacts : DREAL Bourgogne-Franche-Comté - Pôle communication*

*Patricia DROZ : tél : 03.81.21.67.18 / 07.61.20.94.79 - patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr*

*Préfecture de la Haute-Saône*

*Justine FILLION – 03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr*